

Kyocera et Microsoft mettent fin à leur différend autour d'Android

« Aujourd'hui, **Kyocera Corporation et Microsoft Corp.** ont annoncé qu'ils ont signé un accord portant sur l'élargissement de leur agrément de licence de brevets antérieur. [...] En plus de renforcer le partenariat entre les deux sociétés, cet accord résout également un procès pour violation de brevets mené plus tôt cette année à la Cour de district des États-Unis. Les autres détails de cet accord demeurent confidentiels. »

Voilà l'annonce que nous pouvons trouver ce matin sur le site de Microsoft. Et voici ce que le communiqué ne dit pas : **les deux sociétés s'étaient opposées autour de brevets Microsoft utilisés au sein des smartphones Android de Kyocera.** Microsoft menaçait de faire interdire leur vente sur le territoire américain.

Kyocera a payé sa dîme. À qui le tour ?

Comme nous l'avions prédit dans notre précédent article (« [Android : Microsoft s'attaque à Kyocera](#) »), Kyocera a préféré opter pour l'accord à l'amiable, plutôt que de poursuivre sur le terrain judiciaire. **Et ce malgré des brevets pour le moins fantaisistes**, tellement ils sont généralistes et applicables à n'importe quel produit électronique : gestion de l'énergie et du multitâche, adaptation à l'environnement de l'utilisateur, services de géolocalisation, envoi de messages texte...

Notez le compatriote de Microsoft, Google, fait, lui aussi, une belle affaire. Ces brevets sont en effet liés à Android, son OS mobile, et non spécifiques aux terminaux mobiles de Kyocera.

À lire aussi, notre dossier Windows 10 :

[Windows 10 : l'OS metro-desktop efficace, mais dense \(épisode 1\)](#)

[Windows 10 : l'OS multidevices réellement allégé ? \(épisode 2\)](#)

[Windows 10 : les performances du navigateur Edge réalistes ? \(épisode 3\)](#)

[Windows 10 : un mini Office, basique, mais gratuit \(épisode 4\)](#)

[Windows 10 : la sécurité et l'authentification renforcées \(épisode 5\)](#)

[Windows 10 : un modèle commercial avantageux \(épisode 6\)](#)

Crédit photo : © Laurent Hamels – Fotolia.com